



Qui croire : Suez ou Suez ? Les limites de l'autocontrôle

Rédacteurs :
Philippe G. et
Bernard D. –
administrateurs
du CAN – Env

Le flou, les ambiguïtés, les contradictions émaillent les différentes pages des documents de cette enquête publique. Ci-après, un relevé non exhaustif de ces anomalies....

Ces imprécisions rendent l'autocontrôle difficilement appréciable et confortent les vives critiques de la Cour des Comptes :

Source : https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-09/20200923-58-2-rapport-politiques-lutte-contre-pollution-air_0.pdf

« En 2016, la Cour avait constaté que **les déclarations d'émissions des industries n'étaient pas toujours exhaustives, que les facteurs d'émission étaient parfois erronés et que des incertitudes demeuraient parfois élevées du fait des conditions opératoires.** »

« La surveillance des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) de toute nature se fonde à tous les stades de la procédure sur le principe de la responsabilité de l'entreprise. »

« **Le principe d'autocontrôle et de déclaration des émissions n'est viable que s'il est assorti de contrôles et de sanctions.** Or, le niveau des amendes prévues par le code de l'environnement **apparaît peu dissuasif.** »

1) Quantité de CSR incinérés : 200 000 t/a ou 210 000 t/a ou 236 000 t/a ?

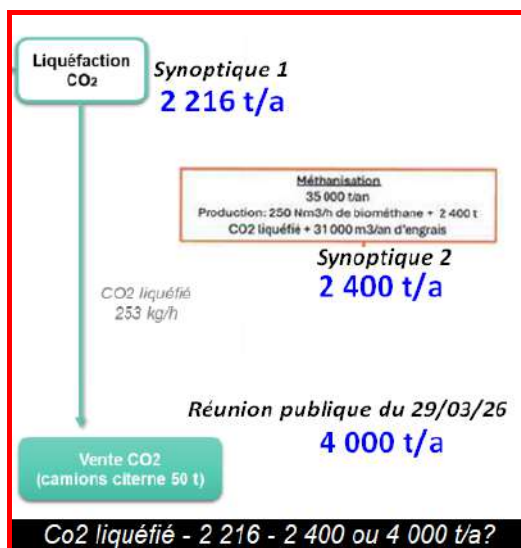


Et qui dit mieux ?? Suez encore :

Ces émissions proviennent des émissions des **236 000 tonnes de combustibles brûlés**, représentant une énergie contenue de 720 GWh.

Source : <https://www.registre-dematerialise.fr/7214/download/component/138411/iren-ddae-pj-04c-etude-impact-annexes-1>

2) Quantité de CO2 liquéfié produit : 2 216 t/a ou 2 400 t/a ou 4 000 t/a ?



3) **Nombre de camions : A doubler, en termes de trafic**

Source : <https://www.registre-dematerialise.fr/7214/download/component/138010/iren-avis-mrae>

Une extrapolation à 112 poids lourds / jours ouvrables

Page 12 :

Figure 4: Synoptique des flux du site et des distances. Source: Etude d'impact)

On peut y lire que le projet prévoit 329 000 tonnes d'intrants et 169 595 tonnes d'extrants.

Et donc, des camions plus ou moins grand pour transporter au total 498 595 tonnes (masse moyenne d'un PL pour ce genre de transport : 18 tonnes) ... soit **27 700 camions annuellement**, soit une **moyenne quotidienne de près de 111 camions** pour les 250 jours ouvrables de l'année ... et beaucoup plus s'il s'agit de tracteurs

A cela s'ajoutent, non mentionnés dans le tableau, les camions citernes pour acheminer le CO₂ liquéfié aux acheteurs et les produits chimiques nécessaires pour essayer de traiter les fumées (bicarbonate de sodium ; coke de lignite ; ammoniac)... Soit au total 9 526 tonnes à transporter (masse moyenne d'un camion-citerne : 25 tonnes) ... soit **381 camions citernes annuellement**, soit près de **1 camion-citerne et demi** par jour ouvrable.

230 camions/j rien que pour l'épandage

Page 14 :

Les transports entre le site de projet et les stockages externes ou lieux d'épandage seront réalisés par camions citernes, camions bennes ou par tracteur. Selon le dossier le trafic estimé « lié aux expéditions est un trafic journalier moyen lissé sur l'année. En réalité, ce dernier sera légèrement supérieur en période d'épandage des matériaux du méthaniseur, et légèrement inférieur hors période d'épandage. Au total, le trafic poids-lourds journalier maximal généré par les activités du site est estimé à environ 230 ».

50 camions/j en plus

Page 15 :

Ainsi le développement des nouvelles activités engendrera un trafic supplémentaire de 50 poids-lourds par jour. Le site de projet est implanté dans une zone industrielle dimensionnée pour recevoir de nombreux sites industriels générant un trafic routier important, à proximité de grands axes autoroutiers.

4) **CSR ou « type de CSR » : des CSR non réglementaires ?**

Page 3 :

La MRAe considère également que l'étude des solutions alternatives mérite d'être approfondie, notamment pour expliquer le manque d'ambition du projet en termes de performance environnementale s'agissant de la possibilité de produire un CSR répondant aux critères réglementaires en lieu et place de déchets de « type CSR ».

Page 6 :

Selon le dossier, « une augmentation de la capacité de traitement du centre de tri et de préparation de combustibles type CSR est également prévue afin de répondre aux besoins de la future unité de valorisation énergétique ».

5) **Incinérateur ou chaufferie : une nuance de taille !**

Page 3 :

Le projet initial de chaufferie de CSR avec un potentiel réseau de chaleur urbain présenté en réunion de cadrage avec les services de la DREAL s'apparente maintenant davantage à un incinérateur, loin des orientations du SRADDET et de son projet de modification.

Source : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/content/download/30789/180036/file/Note%20de%20pr%C3%A9sentation%20non%20technique.pdf>

6) Une activité cachée ?

Page 4 :

Il est envisagé dans le cadre de ce projet, le développement d'une nouvelle activité de démantèlement de bateaux hors d'usage et de mobil-homes et d'une nouvelle activité de regroupement de déchets dangereux (tonnage limité à 1000 t/an).

7) Des métaux dans les CSR ?

Page 5 :

4. Plateforme extérieure de tri/regroupement des métaux	Métaux ferreux et non ferreux	50 000 t/an	Réorganisation de l'activité sur la plateforme extérieure	Tn+broyage +process CSR pour les refus
	Sous-total 4	50 000 t/an		

8) Des masses au kg différentes d'un site à l'autre :

Suez indique – DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE Chaufferie CSR Neuville et Thenelles (02)

Source : https://www.aisne.gouv.fr/contenu/telechargement/35458/227203/file/03+-+E3790P02T01_SUEZ_CH-CSR_DDAE_E3.1_DESCR-PROJ_D.pdf

Page 29 :

PRODUCTION DE RÉSIDUS	UNITÉ	FONCTIONNEMENT NOMINAL
Disponibilité de l'installation		8 100 h/an
Mâchefers 20% humidité	kg/t CSR	116,4
Cendres sous chaudière	kg/t CSR	6,85
Résidus d'épuration des fumées (sec) et cendres volantes	kg/t CSR	52,5

Calculs ramenés aux données officielles de SUEZ à Istres :

	SUEZ Neuville et Thenelles, en kg/t de CSR	Selon SUEZ Neuville et Thenelles total pour 200 000 t/a	SUEZ Istres (Chiffres officiels)	Calculs ramenés en kg/t
Matières	116,4 kg/t	23 280 t/a	47 000 t/a	235 kg/t
Cendres sous chaudière	6,85 kg/t	1 370 t/a	4 720 t/a	23,6 kg/t
REFIOM	52,5 kg/t	10 500 t/a	10 500 t/a	52,5 kg/t

9) Des données incomplètes

0,5 GWh de gaz naturel est utilisé pour le démarrage de la chaufferie, ce qui représente des émissions supplémentaires de 12

10) Une distorsion des chiffres

Toujours dans le même document :

2.3.1.2.2 Emissions liées à la fabrication des produits chimiques utilisés par la chaufferie
Le poste « Produits réactifs » représente 8874 tCO₂e, soit **environ 9 %** des émissions. Ce poste regroupe les émissions associées à la fabrication des 8096 tonnes de bicarbonate de sodium, des 134 tonnes de charbon actif et des 720 tonnes d'eau ammoniacale, utilisés pour le fonctionnement de la chaufferie.

P.21 - iren-ddae-pj-04c-etude-impact-annexes-1

SUEZ annonce un total de 8 874 tCO₂e pour les « produits réactifs »

Or, le calcul, avec la quantité annoncée ci-dessus et le tableau de calculs de ces entrants ne donnent pas les mêmes résultats :

Intrants		
Bicarbonate de sodium	899 kgCO ₂ e/tonne	Ecolinvent
Charbon actif	7900 kgCO ₂ e/tonne	Ecolinvent
Eau ammoniacale	746 kgCO ₂ e/tonne	Base Carbone v23

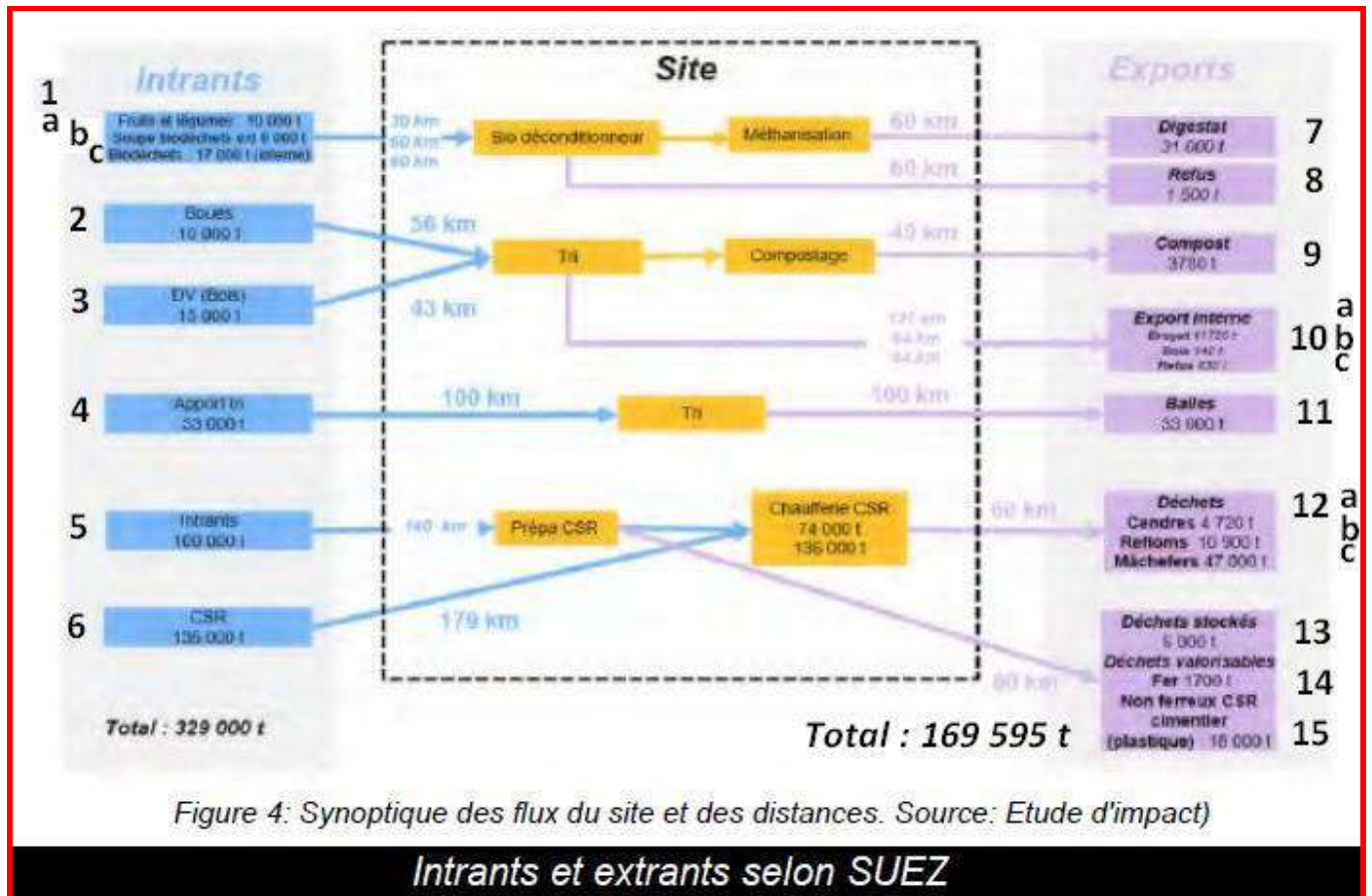
P.19 - iren-ddae-pj-04c-etude-impact-annexes-1

Intrants	Kg/t	Tonnage produits	Tonnage tCO ₂ e / a
Bicarbonate de sodium	889	8 096	7 277
Charbon actif	7 900	134	1 098
Eau ammoniacale	746	720	537
Total :			8 912

Total calculé : 8 912 tCO₂e pour les « produits réactifs »

1) Une autre distorsion des chiffres – un différentiel minoré de 3 000 t/a

Schéma des flux de camions de la page 25 du même document (ajouts en noir pour les besoins des calculs). A noter la piètre résolution des images fournies par SUEZ et de la difficulté à lire les données.



Intrants et extrants selon SUEZ

Le total des intrants écrit dans ce synoptique est celui fourni par SUEZ : 329 000 t/a

N°	Intitulé	Tonnage annuel
intrants		
1 a	Fruits / Légumes	10 000
1 b	Soupe bio déchets	5 000
1 c	Biodéchets	17 000
2	Boues	10 000
3	DV (bois)	15 000
4	Apport tri	33 000
5	Intrants	100 000
6	CSR extérieur	136 000
Total compté :		326 000
Total affiché sur la figure 4 :		329 000

Le total calculé à partir des données de ce même tableau est de 326 000 t/a, soit un différentiel de 3 000 t/a